

# ZOOOM

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

UFC  
UNIVERSITÉ  
DE FRANCHE-COMTÉ

OBSERVATOIRE 4 2014/15  
de la formation  
et de la vie  
étudiante

## LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS DE MASTER DES MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION 2012 SITUATION À 18 ET 30 MOIS

enquête

### Note :

En 2011-2012, l'UFC a délivré 259 diplômes de master des métiers de l'enseignement et de la formation (MEEF). Parmi ces diplômés, 9 n'ont pas quitté l'établissement depuis. Ils n'ont pas été interrogés, leur parcours a pu être reconstitué grâce à la base de gestion des inscrits APOGEE.

Un courrier a été envoyé en décembre 2014 aux 250 diplômés sortis de l'UFC, les invitant à répondre à une enquête en ligne. 27 % d'entre eux ont répondu spontanément. A partir du mois de janvier 2015, des relances téléphoniques ont été réalisées durant plusieurs semaines afin de contacter les diplômés n'ayant pas répondu. Au final 214 diplômés ont répondu à l'enquête, à cela s'ajoutent les étudiants toujours inscrits à l'UFC, ce qui permet de connaître la situation de 86 % des diplômés de master des métiers de l'enseignement et de la formation 2012 de l'UFC.

Chaque année, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) organise une enquête sur l'insertion des diplômés de master et de licence professionnelle. Chaque université a en charge l'interrogation de ses diplômés et transmet les résultats au MENESR. L'interrogation a lieu au 1<sup>er</sup> décembre, soit environ 30 mois après l'obtention du diplôme. Le questionnaire soumis aux diplômés comporte un tronc commun de questions, portant essentiellement sur les poursuites d'études après le diplôme et leur situation professionnelle à 18 et 30 mois. En outre, cette enquête nationale ne concerne que les diplômés de nationalité française, nés en 1982 ou après, en formation initiale et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les 2 ans qui suivent l'obtention du diplôme.

L'UFC a fait le choix d'interroger tous les diplômés ayant quitté l'UFC dans les 30 mois, quels que soient leur nationalité et leur régime d'inscription. Par ailleurs, des questions supplémentaires ont été ajoutées notamment sur les stages lors de la formation, le type de poursuite d'études, sur l'appréciation de l'emploi et le lien avec la formation.



### Caractéristiques des diplômés 2012

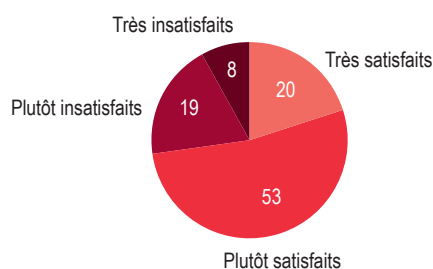
- Parmi les diplômés 2012, 78 % sont des filles, elles sont particulièrement représentées dans le master de professorat des écoles avec une proportion de 91 %.
- La moyenne d'âge à l'obtention du diplôme est de 24,5 ans, 61 % des diplômés ont moins de 24 ans lorsqu'ils valident leur master.
- Ils sont majoritairement originaires de Franche-Comté, 91 % d'entre eux ont obtenu leur bac ou équivalence dans l'académie de Besançon.
- Les étudiants de nationalité étrangère représentent 2 % des effectifs.
- 14 % des diplômés qui ont répondu à l'enquête ont interrompu leur formation 2 ans ou plus entre le bac et le master.



### Satisfaction pour la formation suivie

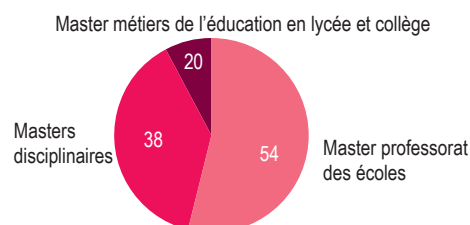
#### Répartition des diplômés selon leur indice de satisfaction de la formation de master (en %)

1<sup>er</sup> décembre 2014



Source : enquête OFVE

#### Répartition des diplômés de master MEEF 2012 selon la spécialité de leur diplôme (en %)



Source : Apogée, UFC

Le master métiers de l'éducation en lycée et collège prépare au concours de conseiller principal d'éducation (CPE) et au CAPES de documentaliste.

Les masters disciplinaires préparent aux CAPES disciplinaires.

- 73 % des diplômés interrogés sont satisfaits de leur formation de master MEEF.
- L'indice de satisfaction est fortement lié à la réussite du concours : 84 % des diplômés titulaires d'un concours sont satisfaits contre 44 % des non titulaires.
- Parmi les commentaires des diplômés n'ayant pas obtenu de concours, plus du quart soulignent la difficulté à trouver un travail avec ce master (17 citations).



## Le concours des métiers de l'enseignement

Les inscrits en master MEEF préparent pour la plupart en parallèle un concours des métiers de l'enseignement. Il est toutefois possible que certains l'aient déjà obtenu et s'inscrivent ensuite en master MEEF.

### Répartition des diplômés 2012 selon leur résultat au concours

	Ensemble <sup>1</sup>	Master professorat des écoles	CAPES <sup>1</sup>
Diplômés ayant obtenu le concours avant le master	4 %	3 %	4 %
Diplômés ayant obtenu le concours l'année du master	38 %	26 %	53 %
Diplômés ayant obtenu le concours 1 ou 2 ans après le master	28 %	33 %	23 %
<b>Diplômés titulaires d'un concours au 1<sup>er</sup>/12/2014</b>	<b>70 %</b>	<b>62 %</b>	<b>80 %</b>
<b>Diplômés non titulaires d'un concours au 1<sup>er</sup>/12/2014</b>	<b>30 %</b>	<b>38 %</b>	<b>20 %</b>

- 70 % des diplômés 2012 sont titulaires d'un concours des métiers de l'enseignement 30 mois après l'obtention du master.
- Les diplômés qui se sont orientés vers les concours du CAPES sont plus nombreux en proportion à être titulaires d'un concours, 80 %, que ceux s'étant présentés au concours de professeur des écoles, 62 %.
- Parmi ceux qui ne sont pas titulaires d'un concours au moment de l'enquête, un peu plus de moitié d'entre eux comptent se présenter à la prochaine session de concours.

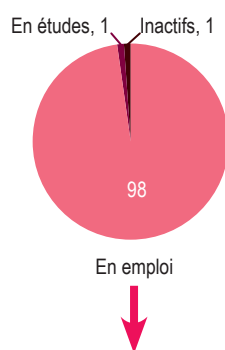


## Situation 18 mois après le master MEEF

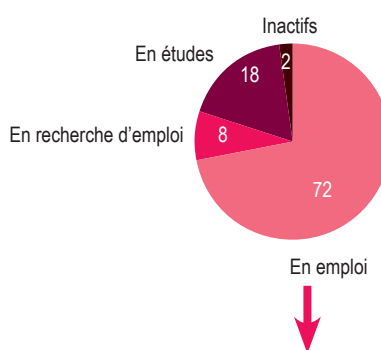
- Au 1<sup>er</sup> décembre 2013, 18 mois après l'obtention du master MEEF, 60 % des diplômés de master sont titulaires d'un concours des métiers de l'enseignement.

### Répartition des diplômés selon leur situation principale au 1<sup>er</sup> décembre 2013 (en %)

#### Titulaires d'un concours des métiers de l'enseignement



#### Non titulaires d'un concours des métiers de l'enseignement



Source : enquête OFVE, Apogée UFC

- Parmi les diplômés titulaires d'un concours 18 mois après l'obtention de leur master, 98 % occupent un emploi. Aucun diplômé n'étant en recherche d'emploi, le taux d'insertion professionnelle<sup>2</sup> est de 100 %.

- Tous sont fonctionnaires, de catégorie A de la fonction publique, sauf un seul. En effet, un diplômé occupe un emploi en contrat à durée déterminée. Il est employé de bureau.

- 8 % des diplômés en emploi travaillent à temps partiel.
- Le salaire moyen net mensuel est de 1 670 €.

- Un diplômé poursuivait des études, il préparait un autre concours des métiers de l'enseignement.
- Enfin, 1 % des diplômés étaient inactifs, c'est-à-dire qu'ils n'étaient ni en études, ni présents sur le marché du travail.

- La moitié des répondants<sup>3</sup> se sont présentés à un concours des métiers de l'enseignement au cours de l'année 2013-2014.

- 80% des diplômés sont présents sur le marché du travail (en emploi ou en recherche). Le taux d'insertion<sup>2</sup> des diplômés qui ne sont pas titulaires d'un concours 18 mois après le diplôme est de 90 %.

#### Les diplômés en emploi :

- 80 % des diplômés en emploi occupent un emploi précaire (contrat à durée déterminée, emplois aidés, vacataires,...)
- 1 diplômé sur 2 est employé ou catégorie C de la fonction publique. Les cadres représentent un peu plus du quart des effectifs en emploi.
- Plus de la moitié des diplômés en emploi occupent un emploi à temps partiel.
- Le salaire net mensuel moyen est de 1 288 €, calculé en équivalent temps plein.

#### Les diplômés en études :

- Près des deux tiers des diplômés en études préparaient un concours des métiers de l'enseignement.
- 2 sur 16 se sont réinscrits en master « classique », 1 en première année de licence, 1 préparait un concours de la fonction publique hors métiers de l'enseignement.
- 1 diplômé a poursuivi ses études en doctorat.

<sup>1</sup> un diplômé n'a pas répondu à cette question.

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

<sup>2</sup>Le taux d'insertion correspond à la part de diplômés en emploi parmi l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi + en recherche d'emploi). Son complément est le taux de chômage.

<sup>3</sup>Pour ce calcul, sont exclus les diplômés restés à l'UFC dont le parcours a pu être connu par un suivi de cohorte. Pour ces derniers, il n'est pas possible de savoir s'ils se sont présentés ou non à un concours.

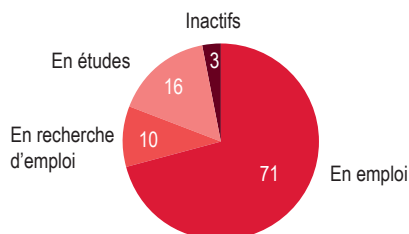


## Situation 30 mois après le master MEEF

### ◆ Les diplômés non titulaires d'un concours des métiers de l'enseignement

30 mois après l'obtention du master à l'UFC, 30 % des diplômés ne sont pas titulaires d'un concours des métiers de l'enseignement.

#### Situation principale au 1<sup>er</sup> décembre 2014 (en %)



Sources : enquête OFVE, Apogée, UFC

● 71 % des diplômés qui n'ont pas obtenu le concours sont en emploi. Leur taux d'insertion professionnelle est de 87 %.

● Les diplômés en études préparent majoritairement un concours lié aux métiers de l'enseignement : 8 sur 11. Pour les 3 diplômés restants, 1 est inscrit en deuxième année de licence, 1 prépare un concours de la fonction publique, hors métiers de l'enseignement et 1 est inscrit en doctorat.

#### Les emplois occupés :

#### Répartition des diplômés en emploi selon leur statut ou contrat de travail

1<sup>er</sup> décembre 2014

Statut / Contrat	Proportion (%)
Contrat à durée indéterminée (CDI)	19 %
Fonctionnaires	8 %
Contrat à durée déterminée (CDD)	54 %
Emplois aidés	4 %
Vacataires	10 %
Non réponse	5 %
Total	100 %

27 % occupent un emploi stable

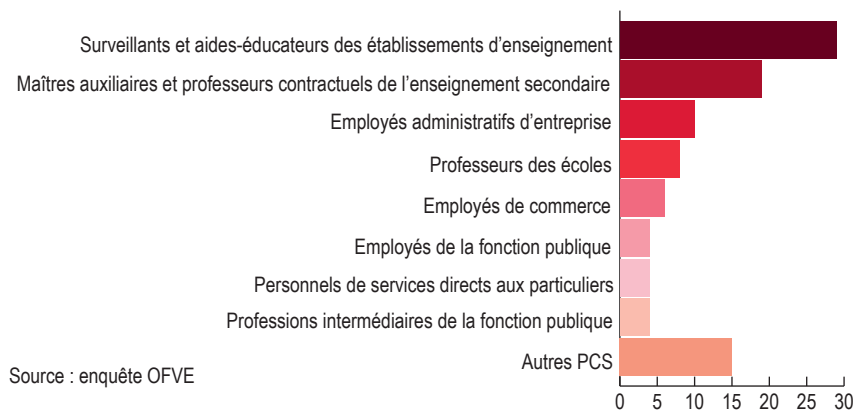
68 % sont en emploi précaires

● 33 % des diplômés en emploi travaillent à temps partiel. Pour les trois quarts d'entre eux, il s'agit d'une situation subie.

Source : enquête OFVE

#### Répartition des diplômés en emploi selon la profession et catégorie sociale (PCS) (en %)

1<sup>er</sup> décembre 2014



La répartition selon le niveau d'emploi est la suivante :

■ Cadre ou catégorie A de la fonction publique : 29 %

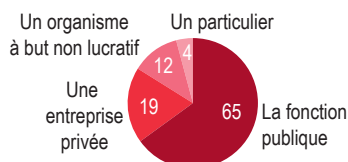
■ Professions intermédiaires ou catégorie B de la fonction publique : 44 %

■ Employés, catégorie C de la fonction publique, ouvriers : 25 %

Source : enquête OFVE

#### Répartition des diplômés en emploi selon l'employeur (en %)

1<sup>er</sup> décembre 2014



● 63 % des diplômés en emploi travaillent dans le secteur de l'enseignement. Parmi eux, un peu moins de la moitié occupent un poste d'enseignant contractuel. Ils sont autant à occuper un poste d'assistant d'éducation.

● 83 % des diplômés en emploi travaillent en Franche-Comté.

● Parmi les diplômés en emploi, un peu plus de la moitié d'entre eux comptaient se présenter à nouveau à un concours des métiers de l'enseignement en 2014-2015. Ceux travaillant dans le secteur de l'enseignement sont en proportion plus nombreux à souhaiter tenter à nouveau leur chance : 3/4 contre 1/3 de ceux qui travaillent dans un autre secteur.

Source : enquête OFVE

Les professions et catégories sociales (PCS) correspondent à une nomenclature de l'INSEE.



### En résumé...

●● Le taux de situations connues est de 86 %.

●● 78 % des diplômés de master MEEF sont des filles.

●● 30 mois après le master, 70 % des diplômés ont obtenu un concours des métiers de l'enseignement.

●● Parmi les diplômés qui n'ont pas obtenu de concours, le taux d'insertion est de 87 %. 27 % d'entre eux occupent un emploi stable. Près des deux tiers travaillent dans le secteur de l'enseignement. Plus de la moitié des diplômés en emploi comptaient se présenter à un concours des métiers de l'enseignement en 2014-2015.

●● Parmi les diplômés titulaires d'un concours, 97 % exercent un emploi correspondant au concours passé. 94 % sont satisfaits du contenu de leur emploi.

●● Parmi les diplômés titulaires d'un concours, 97 % exercent un emploi correspondant au concours passé. 94 % sont satisfaits du contenu de leur emploi.

### Pour aller plus loin...

● Le devenir des diplômés de master 2012, Zoom n°3 2014/2015

● Tableau de bord des formations 2013-2014

[www.univ-fcomte.fr/l'universite\\_en\\_chiffres](http://www.univ-fcomte.fr/l'universite_en_chiffres)

Emilie Vérollet  
Observatoire de la formation et de la vie étudiante  
Université de Franche-Comté  
1 rue Goudimel  
25030 Besançon cedex  
ofve@univ-fcomte.fr  
03 81 66 57 39

## ◆ Les diplômés titulaires d'un concours des métiers de l'enseignement

La plupart des diplômés titulaires d'un concours sont en emploi et exercent la profession en lien avec le concours obtenu. Toutefois, 3 % d'entre eux occupent un autre emploi. Par ailleurs, 1 diplômé ayant obtenu le concours poursuit ses études et prépare l'agrégation.

### Les emplois occupés :

#### Répartition des diplômés en emploi selon la PCS

1<sup>er</sup> décembre 2014



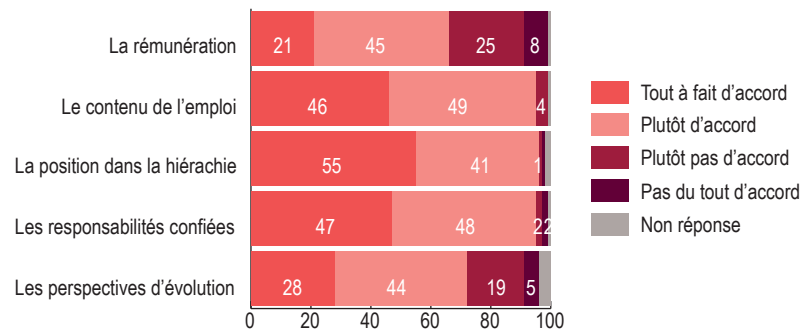
Source : enquête OFVE

- 97 % des diplômés en emploi sont fonctionnaires.
- 98 % sont cadres ou catégorie A de la fonction publique.
- 12 % des diplômés en emploi travaillent à temps partiel. Plus de la moitié d'entre eux ont choisi cette situation.
- Le salaire net mensuel moyen est de 1 748 €, calculé en équivalent temps plein.
- 59 % des diplômés en emploi travaillent en Franche-Comté.

### Satisfaction dans l'emploi occupé des diplômés titulaires d'un concours (en %)

1<sup>er</sup> décembre 2014

Êtes-vous satisfaits de :



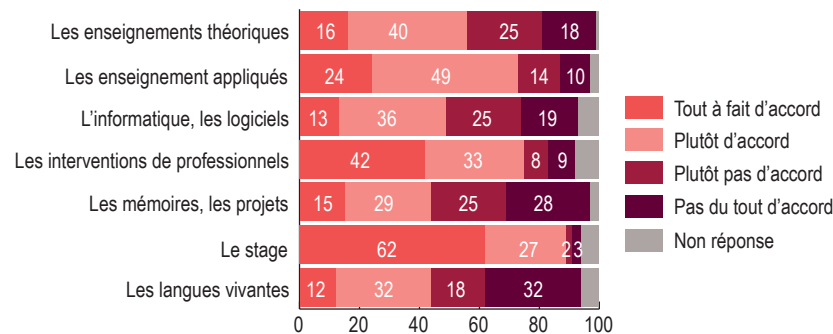
Source : enquête OFVE

- 94 % des diplômés en emploi après avoir obtenu un concours des métiers de l'enseignement se déclarent satisfaits du contenu de leur emploi.
- 33 % des répondants sont insatisfaits de leur rémunération. En proportion les professeurs des écoles sont les plus nombreux à être dans ce cas (39 %) alors que les professeurs du secondaire sont moins nombreux à être mécontents (23 %).

### Répartition des diplômés en emploi selon l'appréciation de leur master dans l'emploi occupé (en %)

1<sup>er</sup> décembre 2014

Dans votre emploi, quels éléments de votre master MEEF vous sont utiles ?



Source : enquête OFVE

- 44 % des répondants pensent que les langues vivantes, le mémoire et les projets leur sont utiles dans leur emploi.
- 89 % des répondants estiment que le stage leur est utile pour exercer leur emploi, 73 % utilisent également ce qu'ils ont appris lors des enseignements appliqués. 75 % considèrent que les interventions de professionnels leur sont utiles.